



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT, EXPERT INSTITUTIONNEL POUR LE COMPTE DE L'UNITE DE COORDINATION REGIONALE DU PARIIS (PARIIS)

AMI n°2022 1 00003 / /SE/SEA/UAM-AFC/PARIIS/SPM ... **04 AOUT 2022**

Le Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA, un Don n°2550 pour le financement du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS ou SIIP en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des prestations de services de consultant pour la réalisation de la mission d'un « *expert institutionnel au sein de l'Unité de Coordination Régionale du PARIIS* »

L'expert institutionnel aura pour responsabilité principale d'œuvrer à ce que, dans les zones d'interventions du projet, les acteurs planifient de façon adéquate les investissements dans l'irrigation suivant un ensemble cohérent permettant d'appréhender et de gérer les contraintes foncières, les enjeux de gestion des ressources en eau, d'évaluer ex ante les conditions de mise en marché pour faciliter des chaînes de valeur fonctionnelles.

Les objectifs spécifiques de la mission de l'expert sont entre autres : i) assurer la planification et le suivi régional des activités de la composante A du projet ; ii) contribuer à l'élaboration des documents de planification et de rapportage du projet (PTBA, rapports semestriels, annuels, ...) ; iii) contribuer à l'établissement et à l'évaluation des conventions avec les partenaires du CILSS et aider les UGP à établir des conventions avec les partenaires au niveau national et infra-national pour ce qui les concerne ; iv) contribuer à la préparation des termes de référence et à la mobilisation et au suivi d'un pool d'experts techniques destiné à intervenir sur des thématiques spécifiques de la composante A du projet ; v) appuyer le Coordonnateur dans sa gestion des partenariats (partenaires stratégiques, pool d'expertise, assistance technique internationale etc.), notamment la mise en place d'outils de suivi, le suivi, l'évaluation, les revues et harmonisation des documents produits, les notes techniques... dans son domaine de compétence ; vi) appuyer le Coordonnateur à assurer le lien entre le niveau régional et les pays pour l'orientation, la cohérence entre le régional et les pays notamment en termes d'élaborations de TDRs communs ou de cadre commun et de revue de documents techniques de son domaine de compétence ; vii) apporter un appui méthodologique et technique aux pays dans la conduite des activités du projet ; viii) appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions notamment en participant aux dispositifs de production, de capitalisation et de gestion des connaissances (groupes de partage de connaissances) dans son domaine de compétence ; ix) accompagner le travail d'élaboration du plan de travail de la phase transfert et institutionnalisation du Partenaire Stratégique Planification en lien avec les UGP pays ; x) finaliser les classeurs de documents types de planification et de gestion des ressources foncières et hydriques et procéder à leur transfert dans les plateformes dédiées du PARIIS en rapport avec l'Expert en charge de la gestion des connaissances de l'UCRP ; xi) appuyer la mise en œuvre du plan d'action retenu avec le Réseau Ouest Africain des Sociétés d'Appui à la Gestion de l'Irrigation (ROA-SAGI) sur la durée restante du projet ; xii) assurer la supervision de la mise en œuvre des activités restantes de la convention entre l'UCRP PARIIS et le ROPPA ; xiii) appuyer la documentation des bonnes pratiques genre identifiées dans la mise en œuvre du projet e ; xiv) suivre la prise en compte du genre dans les interventions du projet et capitaliser les effets ; xv) contribuer à la revue éventuelle du manuel de mise en

œuvre du projet dans son domaine de compétence et tout autre document technique ; xvi) apporter un appui au dispositif de suivi évaluation des indicateurs dans son domaine ; xvii) apporter un appui à la communication sur les activités du projet ; xviii) contribuer à la préparation technique des rencontres régionales : élaboration des TDR, des agendas et démarche méthodologique et capitalisation des décisions et documents produits ; xix) effectuer des tâches en lien avec la gestion technique du projet dans son domaine et xx) représenter le Coordonnateur en cas de besoin.

Les Termes de référence détaillés sont sur les sites web du CILSS (www.cilss.int, pariis.cilss.int)

Le Secrétaire exécutif du CILSS invite à présent les consultants individuels (à titre personnel) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants individuels intéressés doivent fournir leur curriculum vitae (CV) portant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et d'expériences pertinentes pour fournir les services commandés.

Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications (diplôme et expériences professionnelles requises) et les expériences les plus pertinentes en rapport avec la présente mission. Le consultant retenu sera invité à soumettre une proposition technique et financière, en vue de la négociation du contrat.

NB : Les candidats sont informés que les expériences similaires seront justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des pages de garde et de signatures des contrats sous peine de nullité. Les expériences non justifiées ne seront pas prises en compte.

Les consultants intéressés par cette mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale « Directives pour le recrutement des services de consultants version de janvier 2011 et version révisée de juillet 2014 » qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

Un consultant sera sélectionné sur la base de ses expériences pertinentes pour la mission et conformément à la section V des Directives de la Banque Mondiale ci-dessus citée.

Les dossiers de candidature, composé du CV (faisant ressortir les expériences pertinentes du consultant à la présente mission et justifiées), la copie du diplôme requis et tout autre documents nécessaires pouvant prouver l'expertise du consultant, tous en langue française seront envoyés au plus tard uniquement par courrier électronique aux adresses ci-dessous, le 25 AOÛT 2022 avant 15 heures 00 mn T.U.

frederic.dabire@cilss.int

cc : denise.ouedraogo@cilss.int
frederic.conseiga@cilss.int
seydou.konkobo@cilss.int

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Exécutif du CILSS en envoyant des mails aux adresses ci-dessus.

Le Secrétaire exécutif

Dr. Abdoulaye Mohamadou





PROJET D'APPUI RÉGIONAL À L'INITIATIVE
POUR L'IRRIGATION AU SAHEL



**TDR recrutement d'un Consultant, Expert Institutionnel
pour le compte de l'Unité de Coordination Régionale du
PARIIS (PARIIS)**

Juillet 2022

Contexte

Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « **Déclaration de Dakar** », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées. Suite à cette conférence, les six pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), chargée d'instruire un programme régional visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar : **l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel**. La Banque Mondiale a octroyé un financement à un projet régional porté par le CILSS et les six pays, le « Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel » (PARIIS, également connu sous l'acronyme SIIP en anglais. Le PARIIS/SIIP a été préparé par le CILSS et les six pays participants avec l'assistance technique de la Banque Mondiale et de la FAO pour une durée de 6 ans. Il vise à préparer les acteurs pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs de la Déclaration de Dakar en mettant en place les conditions pour la performance et la durabilité des investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture irriguée, prenant en compte les différentes formes de maîtrise de l'eau pour l'agriculture.

Le PARIIS/SIIP, financé par la Banque Mondiale à hauteur de 170 millions de dollars EU, a été approuvé le 05 décembre 2017 par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale. L'accord de financement pour un don de 20 millions USD au CILSS pour l'action régionale a été signé le 05 février 2018 et mis en vigueur le 4 mai 2018.

Par ailleurs, le PARIIS a bénéficié, lors de sa mise en œuvre, d'un co-financement de la Coopération espagnole à hauteur de 40 millions d'euros accordés à 3 pays participants (Mali, Niger, Sénégal). L'accord de financement y relatif est entré en vigueur en 2021 pour le Niger et le Sénégal et en attente pour le Mali. Ce co-financement permettra d'accroître entre autres les cibles en termes superficies irriguées du projet.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et à gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants.

Le projet comporte trois composantes : Composante A : Modernisation du cadre institutionnel ; Composante B : Financement de solutions d'investissement dans l'irrigation ; Composante C : Gestion des connaissances et Coordination.

La composante A du projet « Modernisation du cadre institutionnel » a été identifiée et formulée pour répondre au besoin de renforcement institutionnel (agences d'irrigation, associations d'utilisateurs de l'eau, comités fonciers locaux, etc.) et à l'amélioration des capacités de planification par le développement de cadres institutionnels, d'outils et de procédures applicables au niveau local. Elle augmentera également les

capacités organisationnelles et stimulera le potentiel d'investissement en améliorant l'environnement général de la gestion de l'irrigation.

Le CILSS y compris ses deux structures techniques spécialisées (Le Centre AGHRYMET et l'Institut du Sahel – INSAH) appuyés par ses Partenaires stratégiques (PS) en particulier le PS planification, fournira une assistance technique régionale et facilitera des activités transversales de planification du développement local et de renforcement organisationnel au titre de la composante A, notamment:

- i) la préparation d'outils et de directives (techniques, contractuels, organisationnels et juridiques);
- ii) (ii) la formation des formateurs ;
- iii) (iii) l'organisation d'échanges d'expériences à travers des visites d'études et la réalisation d'événements d'apprentissage croisé;
- iv) et iv) la facilitation de groupes de travail thématiques régionaux sur des thèmes spécifiques, y compris le régime foncier, la gestion intégrée des ressources en eau et l'approche genre.

L'appui du CILSS à travers le PS s'inscrit dans le cadre des processus nationaux et contribue ainsi à la mise en œuvre de la réglementation existante et des réformes récemment actées par les pays, notamment sur la gestion du foncier et des ressources en eau, et le cas échéant à des recommandations en termes de textes d'application de ces réformes.

En outre, le CILSS utilise son pouvoir de mobilisation, notamment son comité de pilotage des programmes et ses réunions ministérielles régulières, pour plaider en faveur de la réforme des politiques.

Le CILSS soutient également les organisations des producteurs et recueillera leur feedback sur les activités et les résultats du projet à travers le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Le ROPPA contribuera également au travail de plaidoyer pour les changements de politique, le financement des investissements etc.

Le CILSS fournit également un soutien plus spécifique au renforcement organisationnel des sociétés publiques d'irrigation, connues sous le nom de SAGI (Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation) existants dans les six pays afin d'améliorer leur efficacité.

Une Unité de coordination régionale du Projet (UCRP) pour le PARIIS a été mise en place au sein du Secrétariat exécutif du CILSS à Ouagadougou (SE-CILSS). L'UCRP a en charge la gestion générale du projet, l'assistance technique aux équipes pays, la mobilisation des appuis au projet et aux pays, le suivi-évaluation, la capitalisation, la production et l'échange de connaissances, la communication et le plaidoyer au niveau régional, l'appui conseil pour les acteurs intervenant dans les pays pour le compte du projet, dont les UPG au plan national, les services techniques étatiques, et les intervenants impliqués dans la réalisation d'investissements, la gestion des rencontres régionales, etc. L'URCP a recruté des partenaires stratégiques et des expertises ponctuelles, qui l'aident à assurer ses missions.

C'est dans ce cadre que le CILSS recrute un(e) Consultant, Expert Institutionnel, poste devenu vacant depuis le 01 juillet 2022, pour compléter l'équipe de l'UCRP.

Titre du poste	: Consultant, Expert Institutionnel pour le compte de l'Unité de Coordination Régionale du PARIIS/SIIP
Lieu d'affectation	: Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou, au Burkina Faso
Durée du contrat	: Le contrat du Consultant Expert Institutionnel sélectionné sera de six (06) mois, avec possibilité de renouvellement selon la performance et la disponibilité des ressources financières.
Rémunération	: Le Consultant bénéficiera d'une rémunération mensuelle forfaitaire prenant en compte toutes les charges.
Date de clôture	: 25 Août 2022

I. RESPONSABILITES DE L'EXPERT INSTITUTIONNEL

Sous la supervision du Coordonnateur Régional du PARIIS/SIIP et en étroite collaboration avec les experts de l'UCRP, les experts en poste dans les Unités de gestion de projet dans les six pays (UGP) et les experts du CILSS en général (Secrétariat Exécutif, Centre Régional AGRHYMET et Institut du Sahel), l'expert Institutionnel a pour responsabilité principale d'œuvrer à ce que, dans les zones d'interventions du projet, les acteurs planifient de façon adéquate les investissements dans l'irrigation dans un ensemble cohérent permettant d'appréhender et de gérer les contraintes foncières, les enjeux de gestion des ressources en eau, d'évaluer ex ante les conditions de mise en marché pour faciliter des chaînes de valeur fonctionnelles.

Il exerce ces responsabilités moyennant des activités d'harmonisation, de standardisation des approches, de production et de partage de connaissance, de contrôle, de revue qualité, de suivi des acteurs employés par le CILSS et qui agissent pour son compte, notamment les partenaires régionaux dans le cadre de la composante A spécifiquement.

L'essentiel de ses activités s'exerce dans le cadre de la composante A mais, comme tous les experts de l'UCRP, il est activement impliqué dans la composante C, notamment dans l'appui à la co-construction des solutions d'irrigation et à leur institutionnalisation. Il intervient également en appui à la Composante B, notamment en ce qui concerne la planification des investissements et l'appui à leur mise en valeur.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Assurer la planification et le suivi régional des activités de la composante A du projet ;
- Contribuer à l'élaboration des documents de planification et de rapportage du projet (PTBA, rapports semestriels, annuels, ...) ;
- Contribuer à l'établissement et à l'évaluation des conventions avec les partenaires du CILSS et aider les UGP à établir des conventions avec les partenaires au niveau national et infra-national pour ce qui les concerne ;
- Contribuer à la préparation des termes de référence et à la mobilisation et au suivi d'un pool d'experts techniques destiné à intervenir sur des thématiques spécifiques de la composante A ;
- Appuyer le Coordonnateur dans sa gestion des partenariats (partenaires stratégiques, pool d'expertise, assistance technique internationale etc.), notamment la mise en place d'outils de suivi, le suivi, l'évaluation, les revues et harmonisation des documents produits, les notes techniques... dans son domaine de compétence ;
- Appuyer le Coordonnateur à assurer le lien entre le niveau régional et les pays pour l'orientation, la cohérence entre le régional et les pays notamment en termes d'élaborations de TDRs communs ou de cadre commun et de revue de documents techniques de son domaine de compétence ;
- Apporter un appui méthodologique et technique aux pays dans la conduite des activités du projet ;
- Appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions notamment en participant aux dispositifs de production, de capitalisation et de gestion des connaissances (groupes de partage de connaissances) dans son domaine de compétence ;
- Accompagner le travail d'élaboration du plan de travail de la phase transfert et institutionnalisation du Partenaire Stratégique Planification en lien avec les UGP pays ;
- Finaliser les classeurs de documents types de planification et de gestion des ressources foncières et hydriques et procéder à leur transfert dans les plateformes dédiées du PARIIS en rapport avec l'Expert en charge de la gestion des connaissances de l'UCRP ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action retenu avec le Réseau Ouest Africain des Sociétés d'Appui à la Gestion de l'Irrigation (ROA-SAGI) sur la durée restante du projet ;
- Assurer la supervision de la mise en œuvre des activités restantes de la convention entre l'UCRP PARIIS et le ROPPA ;
- Appuyer la documentation des bonnes pratiques genre identifiées dans la mise en œuvre du projet et notamment lors de l'atelier régional de mai 2022 en Mauritanie ;
- Suivre la prise en compte du genre dans les interventions du projet et capitaliser les effets.
- Contribuer à la revue éventuelle du manuel de mise en œuvre du projet dans son domaine de compétence et tout autre document technique ;
- Apporter un appui au dispositif de suivi évaluation des indicateurs dans son domaine ;
- Apporter un appui à la communication sur les activités du projet ;

- Contribuer à la préparation technique des rencontres régionales : élaboration des TDR, des agendas et démarche méthodologique et capitalisation des décisions et documents produits ;
- Effectuer des tâches en lien avec la gestion technique du projet dans son domaine ;
- Représenter le Coordonnateur en cas de besoin.

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

Le Consultant, expert institutionnel recherché devra :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac+5 minimum, profil agroéconomiste, socio-économiste, géographe ou ingénieur du génie rural ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience cumulée en analyse institutionnelle, planification du développement, formulation et mise en œuvre de projets d'investissement, construction et animation de partenariats dont au moins 8 ans dans le domaine de l'irrigation et/ou de l'agriculture irriguée ;
- Avoir une connaissance substantielle des problématiques clés affectant le développement de l'agriculture irriguée notamment en matière d'organisation des filières, problématiques du foncier et de la gestion des ressources en eau, problématiques d'organisation structurelle des acteurs.
- Disposer d'une capacité d'animation de groupe y compris la facilitation d'ateliers et l'utilisation d'outils d'échange des connaissances ;
- Avoir d'excellentes aptitudes de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral, et disposer d'une excellente capacité de communication orale et écrite ;
- Maîtriser les outils informatiques suivants : Word, Excel, power point.

Sera considéré comme un atout :

- une bonne connaissance des pays participants, des institutions et des cadres réglementaires régissant le foncier, l'organisation et la structuration des acteurs dans le secteur de l'irrigation.

III. AUTRES CONDITIONS

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, (édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014).

IV.COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;

- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu : le (la) candidat(e) doit être âgé(e) de 50 ans au plus lors du premier recrutement au CILSS ;
- Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- Des copies des certificats et attestations de travail ou de services ;
- Une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité : le (la) candidat(e) doit avoir la nationalité d'un Etat membre du CILSS ;
- Les adresses de trois (3) personnes de référence.

V. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé au Service Courrier du Secrétariat Exécutif du CILSS ou par courrier postal à l'adresse 03 BP. 7049 OUAGADOUGOU 03 – BURKINA FASO, Tél. : (+226) 25 37 41 25/26 ou 25 49 96 00 – Fax : (+226) 25 37 41 32 en précisant le titre du poste suivi de la mention «**à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**» ou par courrier électronique à l'adresse suivante frederic.dabire@cilss.int

cc : denise.ouedraogo@cilss.int
frederic.conseiga@cilss.int
seydou.konkobo@cilss.int